

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION STAGE DE FORMATION

Nom :  Prénom :   
Adresse :   
Code Postal :  Ville :   
Mail :  Tel :   
Date de naissance :   
Profession du/de la stagiaire :



Statut du/de la stagiaire :  Professionnel.le  
 Amateur.trice

Cochez cette case si vous souhaitez recevoir la newsletter de La Nef (actualités des spectacles, formations professionnelles et activités du lieu)

Date d'adhésion à **La Nef** (obligatoire, nominative, valable pour l'année 2021) :

### Une approche du théâtre noir : technique, jeu et contraintes de la manipulation au service d'une écriture de plateau

**Du Lundi 19 au jeudi 29 avril 2021** - De 9h à 17h (9 jours - 66h)

Dirigée par Scott Koehler, Yacine Perret et Pascal Laajili

#### Tarifs :

Auto-financement = 1320 € TTC

Prise en charge OPCA ou employeur = 1800 € TTC

#### Merci de cocher la case correspondante :

**Autofinancement**

**Prise en charge**

#### Conditions de règlement

- **Autofinancement**

Le règlement d'un acompte de 30% du coût total de la formation valide l'inscription à la formation. Il peut s'effectuer par chèque (à l'ordre de « La Nef ») ou par virement.

Le solde doit être réglé en totalité, au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du stage. En cas de difficulté financière, il peut être réglé en 3 fois maximum, selon un échéancier en accord avec La Nef.

Vous disposez d'un délai de 7 jours à partir de la date d'inscription, pour revenir sur votre décision. **Au delà, l'acompte ne sera pas rendu.**

En cas d'annulation moins de 2 semaines avant le début du stage, la totalité du montant du stage sera dû.

- **Prise en charge par un OPCO (Pôle Emploi, Afdas ou autre) ou par votre employeur**

La convention signée du financeur/employeur et de la participant.e valide l'inscription

Merci de nous retourner par mail (administration@la-nef.org) ou par courrier : **La Nef, 20 rue Rouget de Lisle 93500 Pantin**

- La fiche d'adhésion à La Nef
- Les règlements
- Le formulaire d'inscription à la formation complété et signé
- Un CV, ainsi qu'un note présentant les attentes et les motivations pour participer à cette formation

**Date et signature du/de la participant.e**

## Conditions générales de vente des prestations de formation :

### **Généralités :**

Le seul fait d'accepter l'offre de prestation de La Nef emporte l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales.

Les formations proposées par La Nef relèvent des dispositions figurant dans la 4<sup>e</sup> partie du code du travail relatif à la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

### **Inscription aux formations et conditions de règlement :**

Dans le cadre d'un auto-financement : le règlement d'un acompte de 30% du coût total de la formation valide l'inscription au stage. Il peut s'effectuer par chèque (à l'ordre de « La Nef ») ou par virement.

Le solde doit être réglé en totalité, au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de la formation. En cas de difficulté financière, il peut être réglé en 3 fois maximum, selon un échéancier en accord avec La Nef.

Le/la participant.e dispose d'un délai de 7 jours à partir de la date d'inscription, pour revenir sur sa décision.

Dans le cadre d'un financement par un OPCO ou un employeur, la convention signée du financeur/employeur et du/de la bénéficiaire valide l'inscription.

### **Participation aux formations :**

Les bénéficiaires prendront connaissance et s'engageront à respecter le règlement intérieur fourni lors de l'inscription. Il est rappelé que l'assiduité est obligatoire aux formations suivies et que toute absence devra faire l'objet d'une justification écrite.

Le déroulement, les contenus et les moyens utilisés sont susceptibles de changements à l'initiative du responsable des formations dans le respect des objectifs pédagogiques. Par ailleurs, La Nef ne pourra être tenue pour responsable des modifications intervenues à la suite d'événements exceptionnels indépendants de sa volonté.

### **Annulation de l'inscription du/de la participant.e :**

Dans le cadre d'un auto-financement, le/la participant.e dispose d'un délai de 7 jours à partir de la date d'inscription pour revenir sur sa décision. Au delà, l'acompte ne sera pas rendu.

En cas d'annulation ou de désistement moins de 2 semaines avant le début de la formation, la totalité du montant de la formation sera dû.

Toute annulation par le/la participant.e doit être communiquée par écrit. Un accusé de réception lui sera envoyé.

En cas de force majeure entraînant l'annulation de l'inscription dans un délai inférieur, un justificatif sera demandé.

Tout stage commencé et interrompu est dû dans son intégralité. Tout stage commencé et interrompu sur décision de La Nef suite à une procédure disciplinaire engagée à l'encontre du stagiaire, est dû en totalité.

### **Annulation de la formation en cas de nombre insuffisant de participant.es :**

La Nef se réserve le droit d'annuler la formation si elle n'obtient pas un nombre suffisant d'inscriptions. Dans ce cas, elle en informe les participant.es ou les instances concernées au plus tard trois semaines avant le début de la formation.

### **Annulation de la formation en cas de force majeure :**

L'inscription se trouvera annulée de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure par la loi et la jurisprudence qui entraîneraient l'annulation de la formation.

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre conformément au droit commun, à l'appréciation des tribunaux compétents mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrage).

### **Disposition diverse**

Si certaines dispositions des présentes CGV étaient déclarées nulles ou inapplicables au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, elles seront réputées non écrites mais les autres conditions n'en garderont pas moins leur force et leur portée.

### **Attribution de juridiction**

Tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux de Bobigny nonobstant la pluralité éventuelle de défendeurs ou l'appel en garantie. Le droit français est seul applicable.